



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée Anne Pouleur, greffière, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Frelighsburg, que le rôle de perception de toutes les taxes, tant générales que spéciales, et tarifs sont décrétés, imposés et prélevés par le règlement numéro 115-02-2022 et tout autre règlement décrétant des taxes spéciales pour l'année 2022, a été préparé et déposé à mon bureau au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg.

Toutes les personnes dont les noms y apparaissent sont tenues d'en payer les taxes mentionnées en trois (3) versements égaux aux dates d'échéance suivantes :

Premier Versement	4 avril 2022
Deuxième versement	5 juillet 2022
Troisième versement	6 septembre 2022

Toutefois, toute imposition annuelle inférieure à 300 \$ est exigible et payable en totalité lors du premier versement du 4 avril 2022.

Les comptes de taxes sont adressés aux contribuables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur, et l'envoi des comptes de taxes sera effectué le 1er mars 2022.

Si vous n'avez pas reçu votre compte ou en cas d'incertitude, il est de la responsabilité de chacun de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le service administratif au 450-298-5133, poste 25.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE PREMIER JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Anne Pouleur
Greffière et
Secrétaire-trésorière adjointe

=====